

# Un bel article pour l'année de la COLLABORATION

## Saint Vincent un homme de réseaux

En cette année de la collaboration dans la Famille Vincentienne, il est bon de se demander comment cet homme que la légende nous montre débonnaire, la tête penchée sur un enfant-trouvé qu'il enlace tendrement dans ses bras, a pu, jusqu'à la fin de sa vie (il est mort à 80 ans), gérer une abbaye comme Saint-Lazare dont l'enclos mesurait 315 hectares de fermes, de champs..., fonder, gérer et développer jusqu'au-delà des frontières de la France du 17<sup>e</sup>. Siècle, la Congrégation de la Mission et celle des Filles de la Charité, continuer à instituer et à animer les Confréries de la Charité dont il avait semé la campagne française, gérer un consulat de France à Tunis pour la libération des esclaves chrétiens des mains des Maures, fonder l'œuvre des Enfants-Trouvés, participer à la Contre-Réforme de l'Église en se mêlant des nominations des évêques de France quand il faisait partie du Conseil de Conscience institué par la Régente, continuer à ranimer la flamme de l'ardeur des Dames de la Charité afin qu'elles continuent leurs aides financières et morales au service des pauvres... sans compter les 35.000 lettres qu'il a écrites ou dictées à deux Frères secrétaires, le service des coches, l'équivalent de nos transports en commun d'aujourd'hui...L'accueil et l'aide aux déplacés par les guerres...

C'est une œuvre qui dépasse le pouvoir d'un seul homme. Il a fallu donc à Monsieur Vincent chercher et trouver des conseillers et des collaborateurs. D'autant plus que son génie ne fut pas dans l'invention et qu'il n'était pas théoricien. Bien que, en bon paysan prudent et avisé, les pieds bien plantés dans la terre, doublé d'un gascon déluré, il était enclin à prendre seul les décisions : « *Il prenait connaissance de toutes choses, notait Abelly, son premier biographe, même des moindres, sur lesquelles il donnait son avis* ». Il s'est donc mis à appliquer le principe suivant : *chacun dépend des autres et ne peut être ce qu'il est que dans et par sa relation avec eux.*

Le premier conseiller et collaborateur de Saint Vincent de Paul fut évidemment la Divine Providence. En effet, il ne commençait aucune œuvre sans d'abord s'assurer qu'elle vient bien de Dieu et non de lui-même et sans l'avoir, ensuite, méditée et priée. A partir de là, il se fixait une idée-force, un objectif bien défini, sur lequel il était invariable, alors qu'il était très souple pour les moyens de le réaliser. Cet objectif principal fut pour lui **la lutte à outrance contre la misère spirituelle et matérielle du peuple de France, par une évangélisation qui s'adresserait à l'homme dans toutes ses dimensions : spirituelle, matérielle, sociale, familiale, psychologique...**

Ensuite, il s'est doté d'un *think tank* reconnu pour sa conscience, sa compétence professionnelle et son dévouement au service de l'Église. Ce groupe comprenait son propre Père Spirituel, le théologien Père Duval, puis d'autres, qu'ils soient de sa Congrégation ou non, théologiens,

hommes politiques, parlementaires, juristes, évêques et Grands Fonctionnaires du Roi de France... qu'il serait fastidieux de nommer tous...

A la troisième étape, il recrutait des hommes et des femmes – il fut le pionnier de la promotion de la femme à laquelle il a donné un rôle social visible – de bonne volonté et de piété avérée, de toute classe sociale et de tous les milieux, avec lesquels, par des conférences ou des contacts personnels, il partageait sa passion pour l'évangélisation des pauvres. Il est à signaler qu'il avait le charisme de gagner la confiance des autres et c'était surtout son humilité qui lui attirait les cœurs et les volontés.

Une fois l'œuvre mise en marche, il travaillait en partenariat avec les responsables qu'il nommait pour leur compétence et leur esprit de foi, tout en conservant pour lui-même le rôle de chef. Il prenait soin, cependant, de définir et de délimiter exactement, et aussi nettement que possible, quitte à entrer dans les détails, le rôle, les droits, les devoirs et les responsabilités de chacun. Qu'on relise, pour cela les différents « Règlements » qu'il écrivit aux Confréries de la Charité, aux Filles de la Charité, qu'elles soient hospitalières, institutrices ou simples visiteuses des malades à domicile.

Ainsi, que seraient devenues, par exemple, la Compagnie des Filles de la Charité, l'Œuvre des Enfants-Trouvés, les Confréries de la Charité... sans l'ingéniosité, le savoir-faire et le dévouement de Louise de Marillac ? Que serait devenue la Congrégation de la Mission sans sa fondatrice, Mme de Gondy, les Dames de Charité, comme Mme Goussault, les Pères René Alméras, Antoine Portail et Jean Dehorgny, de la Congrégation de la Mission ? Il faut croire que dans ce partenariat, comme dans toute autre saine collaboration qui vise la réalisation de son projet, le respect mutuel, la compréhension, la confiance mutuelle et la souplesse dans les moyens étaient les maîtres mots. Car S. Vincent, veillait à ce que, dans un esprit de foi sans cesse ranimé par l'oraison sans laquelle rien ne tenait, chaque partenaire se sente concernés directement par ce que le groupe réalise, puisqu'il se sent responsable, non seulement de son rôle, mais aussi de tout ce que les autres font et qu'il se sente ainsi prêt à leur prêter main forte. Il recommande aux Filles de la Charité de ne pas se cloisonner chacune dans son travail, mais qu'elles s'entraident entre elles : « *Qu'il ne se passe rien, leur dit-il, qu'il ne se fasse rien et qu'il ne se dise rien que vous ne le sachiez l'une et l'autre. Il faut avoir cette mutualité* ».

Je sais qu'il n'est pas aisé de collaborer avec des gens qu'on ne connaît pas. Il est temps donc, durant cette année de la collaboration, de commencer d'abord par nous asseoir ensemble, nous membres de la nombreuse Famille Vincentienne qui avons le même charisme, la même inspiration, mais des organisations différentes, et de prendre le temps de nous connaître et de nous accepter dans nos différences qui forment nos richesses. Ensuite, dans un acte de foi dans le Seigneur qui nous rassemble, de nous faire crédit de notre confiance mutuelle. Enfin, de mettre sur pied un projet au service des pauvres à réaliser ensemble, avec désintéressement et dans

l'égalité, sans aucune recherche d'hégémonie d'une Branche sur les autres. Antoine de Saint-Exupéry dit : « *Si vous voulez souder des gens ensemble, donnez-leur une tour à construire* ».

Frédéric Ozanam, à l'école de S. Vincent de Paul représenté par Sœur Rosalie Rendu, a bien compris le profit immense et l'efficacité décuplée que le travail en commun des agents de la Charité du Christ peuvent offrir aux pauvres dans la diversité de leur pauvreté. La collaboration est une relation de partage, de responsabilités et de travail en commun pour atteindre un unique objectif défini par le Fondateur : le service et l'imitation de Jésus Christ dans et par l'évangélisation des pauvres dans la globalité de leur personne.

Ziad Haddad, C.M.

Visiteur des Lazaristes en Orient

Aumônier National de la Conférence Saint Vincent de Paul